



ENSEMBLE,
MISONS SUR LE VIVANT

**NATURE
IMPACT**

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU FONDS NATURE IMPACT

MAI 2023 - JUIN 2025

WWF

Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature. Avec plus de 35 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 201 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics.

Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Alexandra Palt est présidente du WWF France et Véronique Andrieux en est la directrice générale.

Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : wwf.fr

Ensemble, nous sommes la solution.

Remerciements

Le WWF-France souhaite vivement remercier tous les relecteurs et relectrices pour leurs corrections, propositions d'ajustements et échanges :

- Le Comité des Parties Prenantes consulté en juin 2025 ;
- Le Comité exécutif du WWF France consulté en juin 2025.

Citation : Gentit A. (coord.), 2025. Rapport d'activités du Fonds Nature Impact, mai 2023 - juin 2025. Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 24 pages.

Auteurs, contributeurs et relecteurs WWF :

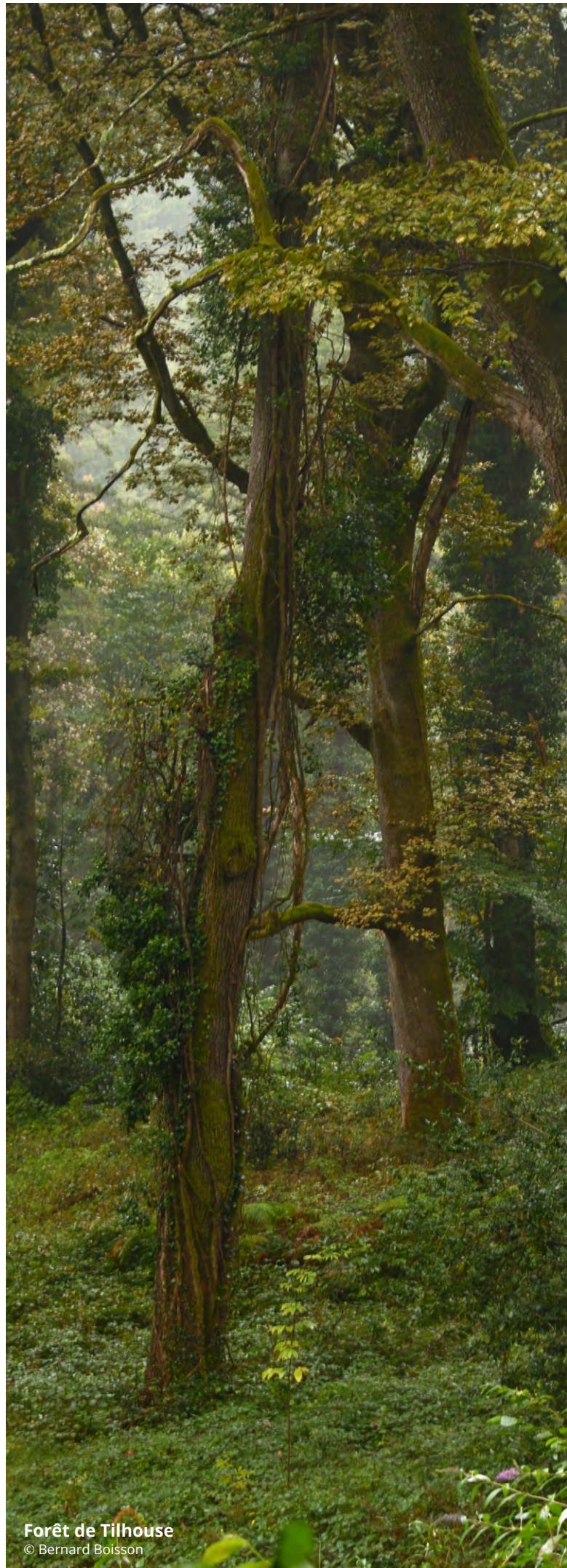
Anaïs Gentit (coord.), Luce-Eline Darteyron, Simon Bailly, Daniel Vallauri, Fanny Rouxelin, Loïc Burtin, Aurélie Pontal, Benjamin Mabille De Poncheville, Marie Lafon, Julie Marsaud, Kim Querleux, Laurence Tourneux, Mathilde Calvez, Hanissa Renai, Eleonore Hadida.

Mise en page : Sambou-Dubois

Photo de couverture : Forêt du SIGFRA © Bernard Boisson

Publié en 2025 par le WWF-France,
35/37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.

© Texte WWF. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle doit mentionner le titre et créditer l'éditeur susvisé comme titulaire du droit d'auteur.



Forêt de Tilhouse

© Bernard Boisson



SOMMAIRE

Édito	5
Résumé exécutif	6
Au service de l'intérêt général	7
Une gouvernance exemplaire	8
Un engagement inédit	10
Des projets lauréats à l'échelle	12
Des outils innovants et en place	16
Communiquer pour engager plus	18
Efficience financière	21
Conclusions et perspectives	22
Références	23





Forêt de Tilhouse
© Bernard Boisson



Édito

Un succès rapide

Je suis fière d'annoncer que le Fonds Nature Impact, en à peine deux années d'existence, a su s'imposer comme une approche innovante, crédible et attractive.

Le Fonds Nature Impact accompagne les propriétaires forestiers partout en France hexagonale sur le chemin d'une gestion plus écologique et résiliente de leurs forêts. Il repose sur une communauté engagée de contributeurs – entreprises mécènes et grands donateurs – et sur des bénéficiaires rigoureusement sélectionnés par appels à projets. Son principe est simple mais inédit : rémunérer les pratiques forestières qui génèrent des services écosystémiques essentiels. L'objectif est clair : l'intérêt général, avec des impacts forts et mesurables, tant pour la biodiversité que pour le climat. Un tel fonds n'existe pas en France. Il fallait démontrer qu'il pouvait voir le jour. C'est désormais chose faite.

Déjà des résultats probants

En 24 mois, une communauté de 33 entreprises de toutes tailles, aux côtés de généreux mécènes individuels, a permis de mobiliser plus de 6 millions d'euros. Un premier appel à projets a été lancé en 2023. Il a conduit à sélectionner pour 2,9 millions d'euros de financements au bénéfice de 27 communes et de 3 propriétaires privés ou collectifs citoyens, tous porteurs de projets forestiers ambitieux et garantis sur le très long terme – 99 ans. Un 2^e appel à projets a été lancé en 2025.

Quelques chiffres issus des premiers projets sélectionnés donnent la mesure de l'impact :

- plus de 5 400 hectares de pratiques durables seront déployées grâce à Nature Impact ;
- plus de 16 440 arbres-habitats vivants seront protégés à vie,
- près de 380 hectares de forêts seront placés en libre évolution,
- plus de 56 400 années-hectares de conservation effective de la biodiversité,
- et une séquestration additionnelle de plus de 85 500 tCO₂e.

Le 14 mars dernier, j'ai eu l'occasion de présenter en forêt le projet du SIGFRA en Haute-Marne à Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Une belle démonstration de la force de l'action concrète et incarnée. Un nouveau-né qui a su trouver sa place dans un paysage saturé d'initiatives simplistes, souvent réduites à "planter des arbres" et à vendre des crédits carbone sans réelle valeur pour la biodiversité.

À la hauteur de l'enjeu

Un immense bravo aux équipes qui en rassemblant les expertises variées du WWF France (forestiers, juristes, financiers, communicants), ont su mettre en place des outils innovants : référentiels techniques, procédures d'audit, dispositifs de suivi et d'évaluation, obligation réelle environnementale, fiducie... Vous les découvrirez, ainsi que d'autres avancées, dans ce premier rapport d'activités.

Car l'enjeu est immense : face aux défis climatiques, il s'agit d'apporter un soutien concret à ceux qui agissent dans l'intérêt général. Dans cette mission, le WWF France poursuivra son rôle d'acteur à la fois constructif et exigeant, au service de la préservation du patrimoine naturel, grâce à la confiance et à la fidélité de ses mécènes.

Alexandra Palt
Présidente du WWF France

Résumé exécutif

Au service de l'intérêt général

Le Fonds Nature Impact, porté par le WWF France, est un mécanisme inédit de financement des pratiques forestières favorables à la biodiversité et au climat. Lancé en mai 2023, il répond à un double besoin :

- Accompagner les propriétaires forestiers volontaires dans la transition vers une gestion plus écologique ;
- Offrir aux contributeurs privés et publics un outil crédible pour agir concrètement en faveur des services écosystémiques d'intérêt général, en particulier la biodiversité et le climat.

Le Fonds Nature Impact vise à préserver ou restaurer les forêts françaises sur le long terme, en aidant les propriétaires et gestionnaires forestiers à mettre en place des projets concrets favorisant la biodiversité et le climat. L'ambition est de conserver environ 15 000 ha de forêts, contribuant ainsi à la séquestration durable de 400 000 tCO₂e sur 30 ans.

Deux ans de fonctionnement déjà

Lancé le 10 mai 2023, le fonds est géré par la fondation WWF France et alimenté par des mécénats. Tous les 2M€ sécurisés, un appel à projets est lancé pour financer les meilleurs projets de propriétaires forestiers. Le fonctionnement est cadre par une Charte fondatrice et audité régulièrement par une tierce partie.

La gouvernance est constituée d'une équipe pluridisciplinaire au sein du WWF France, du Comité Exécutif du WWF, d'un Comité des Parties Prenantes et d'un Comité Technique composés de personnes externes.

Principaux résultats

Depuis son lancement et jusqu'en juin 2025, le Fonds Nature Impact a sécurisé 6 M€ de contributions, dont 90 % proviennent de partenaires privés. Une enveloppe de 2,9 M€ a été allouée aux projets lauréats sélectionnés en 2023, et 1,4 M€ au fonctionnement du fonds. Pour cela, Nature Impact a fédéré des entreprises de toutes tailles et secteurs. Des événements comme l'anniversaire du fonds et des visites terrain ont renforcé l'engagement des contributeurs.

Le premier appel à projets 2023 a permis de sélectionner cinq projets pour un montant total de 2,9 M€. Ces projets lauréats permettront la mise en œuvre de pratiques durables dans plus de 5 400 hectares de forêt, la protection de 16 440 arbres-habitats vivants pendant 99 ans, le choix de la libre évolution pour environ 380 ha et une séquestration additionnelle estimée à plus de 85 520 tCO₂e. Les cinq projets ont fait le choix de s'engager sur le long terme via des Obligations Réelles Environnementales (ORE) de 99 ans.



Le Fonds a mis en place des outils innovants comme un référentiel de pratiques forestières favorables à la biodiversité, des principes économiques, des métriques d'impact, des ORE et une fiducie pour garantir la sécurité financière.

Le Fonds a été présenté lors d'événements majeurs comme ChangeNOW, Produrable et le World Impact Summit. Des communiqués de presse, des visites de projets et des vidéos ont été réalisés pour valoriser les actions concrètes. Il a fait l'objet de présentations dédiées et de rencontres régulières avec les partenaires clés de la filière Forêt-Bois et a par ailleurs été cité comme démonstrateur lors de la COP 15 Biodiversité à Cali (Colombie) et durant plusieurs auditions du WWF par des parlementaires et membres de l'inspection générale de plusieurs ministères.

Conclusion

En deux ans, le Fonds Nature Impact a démontré la faisabilité d'un mécanisme crédible de Paiements de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques d'intérêt général (PSE) pour les forêts de l'Hexagone. Les enseignements majeurs incluent la maturité croissante des propriétaires forestiers à s'engager pour la biodiversité, leur besoin d'accompagnement financier et technique et l'adhésion forte des contributeurs. Pour franchir une nouvelle étape, le fonds devra consolider son modèle économique et renforcer l'efficience de sa gestion.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui soutiennent le Fonds Nature Impact. Ensemble, nous faisons la démonstration qu'une gestion durable des forêts est non seulement possible, mais déjà à l'œuvre.

Au service de l'intérêt général

Pourquoi le Fonds Nature Impact ?

Les forêts offrent gratuitement une multitude de services écosystémiques non marchands et d'intérêt général à la société (biodiversité, eau pure, protection des sols, séquestration du carbone, lieu de quiétude et récréation....). Pour offrir ces services pour toujours, les forêts doivent être maintenues en bonne santé, en accueillant une riche biodiversité. Les propriétaires forestiers et leurs gestionnaires jouent un rôle clé en adoptant ou amplifiant certaines pratiques favorables à la biodiversité, au service de l'intérêt général.

Aujourd'hui, il existe un intérêt grandissant des acteurs forestiers pour faire évoluer leur mode de gestion mais il est contrecarré par le manque d'incitation et de moyens financiers pour aider à la transition. Parallèlement s'accroît la volonté de certains acteurs (entreprises, donateurs) de contribuer concrètement à la conservation des forêts ; ils sont en demande d'approches crédibles (contribution climat ou biodiversité) qui s'éloignent des dérives actuelles de la compensation et de la plantation d'arbres.

C'est de ce constat qu'est né le Fonds Nature Impact. Basé sur la logique des Paiement de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques d'intérêt général (PSE)¹, le fonds propose un modèle innovant permettant d'attirer les financements vertueux et volontaires souhaitant contribuer à la préservation des forêts françaises ([Vidéo PSE¹²](#), 3'39", 2023). Là où d'autres mécanismes traitent les impacts biodiversité et climat séparément, le Fonds Nature Impact propose des projets dont le double impact positif est garanti.

Raison d'être

L'objectif premier du Fonds Nature Impact est d'aider les propriétaires forestiers à s'engager dans une transition vers la gestion durable, et préserver ou restaurer la biodiversité des forêts françaises. Il a pour ambition de conserver de manière effective environ 15 000 ha de forêts. De cela en découle une contribution à l'atténuation du changement climatique via un stockage vraiment additionnel estimé à 400 000 tCO₂e.

Organisation

Lancé le 10 mai 2023, le Fonds Nature Impact est un fonds dédié géré par la fondation WWF-France. Il est cadre par une [Charte fondatrice²](#) qui détaille ses principes et ses engagements. Un audit régulier du fonctionnement est prévu par une tierce partie afin de s'assurer que ceux-ci sont respectés, et les objectifs d'impacts atteints. Un premier audit a été réalisé en janvier 2025.



CHARTE FONDATRICE
INITIATIVE NATURE IMPACT

Le fonds est alimenté par des mécénats de contributeurs (entreprises, donateurs, mécènes, collectivités). Tous les 2 M€ sécurisés, un appel à projets est lancé permettant de financer les meilleurs projets de propriétaires forestiers souhaitant agir en faveur de la biodiversité dans les forêts françaises.

Une gouvernance exemplaire

Quatre organes actifs

Le Fonds Nature Impact accorde beaucoup d'importance à la qualité de sa gouvernance. Cela est indispensable de manière à être à la hauteur des enjeux et de l'intérêt général au profit duquel le fonds travaille.

La gouvernance du fonds est organisée autour :

- **d'une équipe opérationnelle** dédiée qui assure la mise en œuvre. Cette équipe mobilise les expertises nécessaires au sein des différents départements du WWF France et s'appuie principalement sur une quinzaine de collaborateurs. Au total, le temps effectivement consacré au fonctionnement du fonds correspond à seulement 3 équivalent temps pleins, répartis entre ces différentes personnes ;
- **d'un Comité des Parties Prenantes** constitué de représentants du monde économique et de la société. Il vérifie le bon fonctionnement du Fonds et garantit sa contribution au bénéfice de l'intérêt général ;
- **d'un Comité Technique** constitué d'experts forestiers, de scientifiques et de naturalistes. Ils discutent et valident les outils et méthodes proposées par l'équipe opérationnelle, et sélectionnent les projets à financer ;
- **du Comité Exécutif** du WWF France (Comex) qui décide des grandes orientations et des choix ayant des conséquences juridique et financière.

Activités durant la période

L'équipe opérationnelle est organisée en groupes d'expertise (Technique, Communication, Développement, Plaidoyer, Conformité, Gestion Budgétaire) qui se réunissent de façon hebdomadaire ou mensuelle selon les besoins. L'équipe complète se réunit une fois par trimestre pour discuter de la mise en œuvre des plans d'actions annuels.

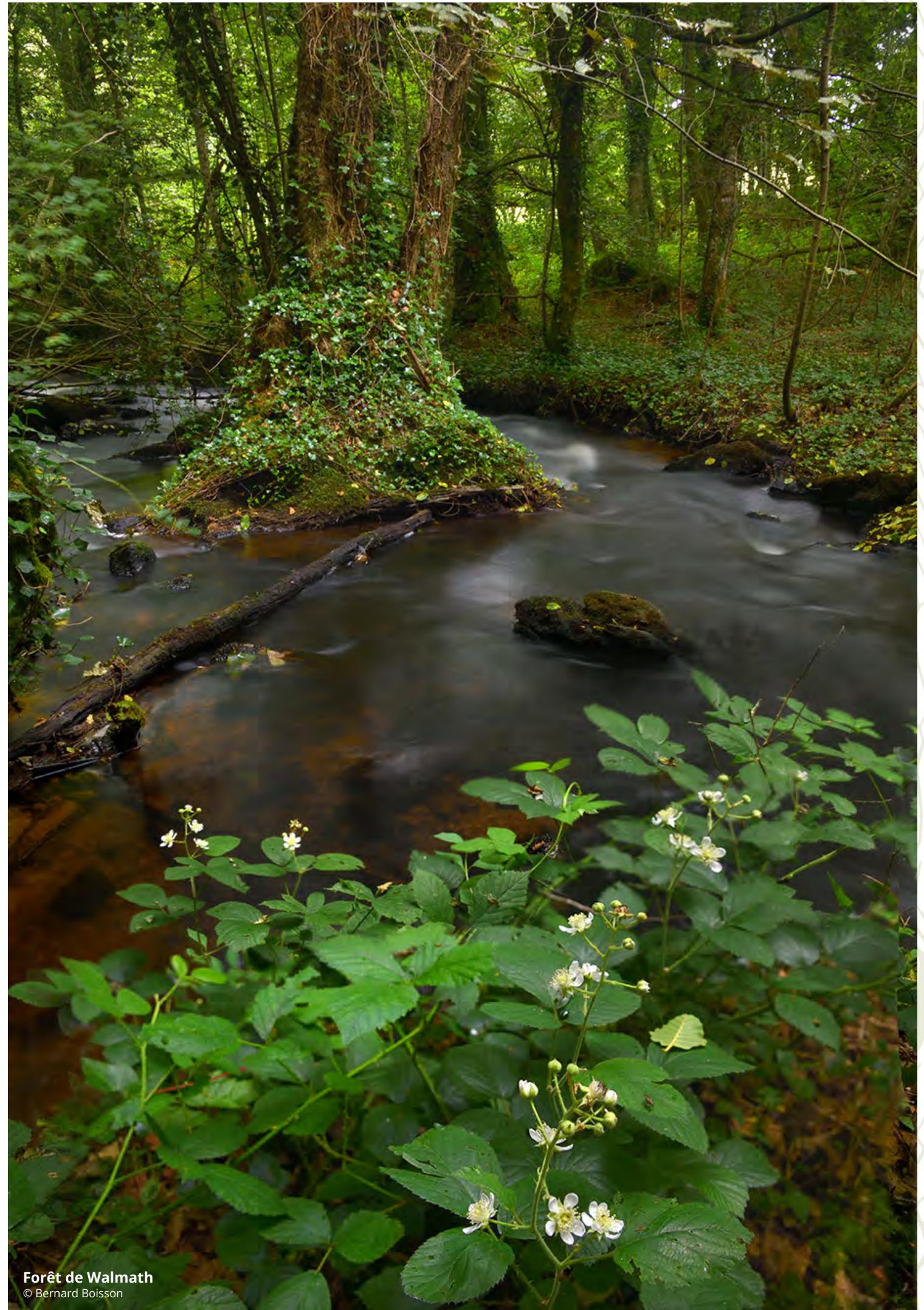
Le Comité des Parties Prenantes se réunit une fois par semestre, soit 4 fois depuis le lancement jusqu'en juin 2025, avec un taux d'assiduité moyen des membres de 79 %. Il a contribué à la revue des principes de fonctionnement du Fonds (mise en place d'une fiducie, audit du fonctionnement), de son modèle économique (valorisation des métriques clés), et a donné des orientations sur les évolutions en débat (attestations *versus* certificats/crédits).

Le Comité Technique se réunit au minimum une fois par semestre et s'est réuni à cinq reprises depuis le lancement du fonds jusqu'en juin 2025, avec un taux d'assiduité moyen de 69 %. Des échanges bilatéraux avec certains membres ont permis de mobiliser leur expertise sur des points spécifiques. Le Comité Technique a discuté 8 outils proposés par l'équipe opérationnelle (référentiel des pratiques, définition des métriques d'impacts des projets, guide de suivi et évaluation des projets, grilles d'analyse des projets, notes de concepts), a analysé les dossiers instruits de l'appel à projets 2023 et voté la priorisation de ces projets.

Le Comex se réunit chaque semaine et accueille des discussions concernant Nature Impact une fois par trimestre. Nature Impact a été mis à l'ordre du jour de 8 réunions hebdomadaires du comex, permettant de valider les documents fondateurs et orientations clés de Nature Impact, valider le lancement et enveloppes de chaque appel à projets, valider le financement des 5 projets lauréats du 1^{er} appel à projets.

⌚ **Tableau 1.** Activités des comités pilotant le Fonds Nature Impact durant la période mai 2023 - juin 2025.

		Comité technique	Comité des parties prenantes	Comex
Constitution	Nombre de membres nommés	12	8	7
	Parité (H/F)	6 H / 6 F	5 H / 3 F	4 H / 3 F
Activité	Nombre de réunions	5	3	8
	Nombre d'heures de réunion	19,5	5,5	-
	Taux d'assiduité moyen des membres nommés	69 %	79 %	-



Forêt de Walmath
© Bernard Boisson

Un engagement inédit

Le Fonds Nature Impact a su fédérer des contributeurs de tous types (entreprises, grands donateurs, financement public). Grâce à leur confiance, plus de 6 millions d'euros ont déjà été récoltés depuis le lancement jusqu'en juin 2025.

Les contributeurs entreprises

Dans un premier temps, le choix a été fait de présenter Nature Impact aux partenaires historiques du WWF France, tels que le Groupe La Poste, via sa filiale La Banque Postale, le Groupe Bel ou encore FDJ. Ces partenaires ont rapidement été convaincus et flèchent désormais tout ou partie de leur contribution au WWF France vers le Fonds Nature Impact, pour des montants annuels compris entre 100 et 450 k€. Le Fonds Nature Impact a également permis d'attirer de nouveaux partenaires comme Unibail Rodamco Westfield ou Chaumet.

Par ailleurs, l'engouement a également été fort au sein du Club de PME et ETI "Entreprendre pour la Planète" (EPP) du WWF France : 20 membres ont fléché une contribution cumulée de plus de ½ M€ depuis le lancement en mai 2023. Cela représente près de la moitié du montant annuel des donations au Club EPP, signe que ce programme ancré dans les territoires, alliant impacts biodiversité et carbone, a su séduire aussi bien les entreprises locales que les structures internationales.

Au total, ce sont 33 entreprises qui soutiennent le Fonds, et nous continuons nos efforts de promotion de Nature Impact dans les médias, sur les réseaux sociaux et au travers d'événements ciblés et de présence à des salons de référence (Produrable, Change Now, World Impact Summit, etc.) pour faire rayonner et convaincre toujours plus de nouveaux mécènes.



Un contributeur engagé : La Banque Postale

La protection de la biodiversité est un enjeu majeur : les scientifiques estiment que 69 % des espèces ont disparu depuis 1970 et pourtant

50 % du PNB de l'économie mondiale dépend des services écosystémiques offerts par la nature. À La Banque Postale, nous avons une feuille de route ambitieuse pour la protection de la biodiversité avec en particulier l'objectif d'augmenter nos impacts positifs sur la biodiversité. C'est pourquoi, dans le cadre d'un partenariat avec le WWF, nous sommes ravis de soutenir le Fonds Nature Impact qui nous permet de contribuer à la préservation et la gestion durable de la forêt.

Josselin Dupont-Tronville,
Directeur de l'engagement citoyen,
La Banque Postale.

GRANDES ENTREPRISES ET ETI



Les autres contributeurs

Les grands donateurs

Les grands donateurs membres du Cercle du WWF France occupent une place de choix dans le déploiement du Fonds Nature Impact. Bien que leurs profils soient divers, ils partagent un engagement fort en faveur de la préservation des forêts françaises. L'équipe opérationnelle poursuit activement leur mobilisation, en veillant à répondre au plus près aux attentes de ces donateurs engagés, actuels comme futurs.

Financement public

Le Fonds Nature Impact bénéficie également d'un cofinancement public à travers le projet européen [Life Biodiv'France](#)¹⁷ coordonné par l'Office français de la biodiversité. Ce cofinancement couvre une partie du salaire de la coordinatrice pendant la phase de lancement.



Journées d'immersion dans la forêt du projet du SIGFRA, avec les contributeurs entreprises de Nature Impact.



© Bernard Boisson

Une communauté fédérée

Anniversaire Nature Impact

Le WWF France a réuni l'ensemble des entreprises contributrices du fonds lors d'un événement organisé le 3 juillet 2024 à Paris ([vidéo de l'événement](#)¹³, 5'). L'objectif était de présenter les faits marquants de la première année de lancement, les projets lauréats du premier appel à projets et de fédérer la communauté de contributeurs autour d'une thématique d'engagement commune qui est la biodiversité. Au total, une vingtaine de mécènes ont pu rencontrer les équipes du WWF France impliquées dans le développement de Nature Impact ainsi que Nicolas Gouix, expert Biodiversité des forêts du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie et membre du Comité Technique, qui a pu témoigner de la qualité des projets retenus. Ce temps récurrent « anniversaire » permet de célébrer les réussites obtenues dans l'année.

Visites terrain

Les 21 et 22 octobre 2024, ont été organisées deux journées d'immersion en forêt avec les entreprises contributrices et grands donateurs de Nature Impact, sur un des plus gros projets retenus lors de l'appel à projets 2023 : la forêt du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région d'Auberive (SIGFRA). Les échanges directs entre les contributeurs et les experts du WWF, de l'ONF et d'élus des communes du SIGRA présents ont permis de présenter les pratiques forestières clés mises en place, telles que la «pleine naturalité» ou les «arbres-habitats vivants»¹¹. Cela fut également l'occasion de sensibiliser à l'importance d'une gestion durable et à mettre en lumière le rôle essentiel des acteurs de terrain dans la préservation de la biodiversité au service de l'intérêt général.



Des projets lauréats à l'échelle

En mai 2023, le Fonds Nature Impact lance son premier appel à projets. Il ciblait plus particulièrement les forêts des Pyrénées et les espaces forestiers à Haute Valeur de Conservation de l'Hexagone. 47 propriétaires forestiers ont proposé des projets. Après une phase d'instruction rigoureuse par l'équipe technique du fonds, le Comité Technique et le Comex du WWF ont sélectionné [cinq projets lauréats¹⁶](#) pour un montant total de 2,9 millions d'euros.

Cinq projets exemplaires

Ces projets d'une grande qualité ont un point commun : leur impact important à la fois pour la biodiversité et le climat, prouvant une fois de plus que cela n'est pas incompatible (ni plus cher qu'un projet carbone simpliste sans valeur pour la biodiversité).

Toute la gamme des possibles est couverte en 5 projets. Du petit bois de la Richarde (25 ha, Puy de Dôme), propriété d'un groupement forestier citoyen et écologique, à la mobilisation collective inédite des 26 communes du SIGFRA dans l'aire d'adhésion du Parc National de forêts (Haute-Marne), en passant par la vieille forêt remarquable d'une petite commune du piémont pyrénéen (Tilhouse), aux grandes hêtraies-sapinières des montagnes gérées collectivement par les habitants du petit village de Counozouls dans l'Aude, ou enfin les abords sauvages d'un château classé et en cours de restauration dans le Limousin. Parmi ces projets, deux sont certifiés FSC : les forêts du SIGFRA et la forêt du domaine de Waltham.

Les pratiques mises en œuvre bénéficient au moins à 55 espèces à haute valeur de conservation¹⁸. Entre autres, plusieurs espèces de chauve-souris (notamment dans le projet de

Waltham), d'oiseaux cavicoles (petites chouettes de montagne, pics) ou nichant dans les houppiers (Cigogne noire) et des rapaces, ainsi que d'autres espèces très diverses (coléoptères, papillons, flore).

Les 5 projets ne mobilisent pas moins de 46 bénéficiaires : les propriétaires, leurs gestionnaires mais également des organismes publics et des associations naturalistes. Une démarche collective qui caractérise bien ce que Nature Impact souhaitait susciter et qui est indispensable pour des projets de grande qualité. Le fort engagement des propriétaires en faveur de la biodiversité se traduit par la mise en place de pratiques telles que la pleine naturalité et la désignation d'arbres-habitats vivants, dans des proportions très au-delà de la gestion courante pratiquée en France.

Autre grande originalité et innovation inspirée par Nature Impact : tous les propriétaires ont fait le choix d'inscrire leurs engagements dans le temps long, via la signature devant notaire d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) pour la durée maximale possible, soit 99 ans.

La totalité des projets sont engagés, et la mise en œuvre des actions est en cours. La contractualisation complète pour 99 ans de 4 des 5 projets est faite.

Les impacts en chiffres

Grâce au financement Nature Impact, des pratiques durables seront mises en œuvre dans plus de 5 400 ha, dont environ 380 ha laissés en libre évolution, et plus de 16 440 arbres-habitats vivants seront sauvagardés pendant 99 ans. Tout cela permet d'estimer une conservation effective de la biodiversité sur 56 400 années-ha et une séquestration additionnelle de plus de 85 500 tCO₂e.

Tableau 2. Principales métriques d'impacts des projets lauréats du 1^{er} appel à projets Nature Impact.

Tous les projets, sauf celui de Counozouls, sont entièrement contractualisés pour 99 ans.

Le projet de Counozouls a débuté, mais l'ORE a été retardée du fait de difficultés juridiques.

	M2. Surface des propriétés forestières dont la gestion est soutenue (ha)	M3. Surface déployant des pratiques durables grâce à Nature Impact (ha)	Surface en libre évolution (ha)	B5. Nombre d'arbres-habitats vivants sauvagardés
Bois de la Richarde	25	25	6	100
Waltham	51	33	33	0
SIGFRA	8 140	3 293	220	11 271
Counozouls	1 945	1 900	108	4 800
Tilhouse	206	206	12	275
Total	10 367	5 458	378	16 446



Grand
Murin

© Julien Jermiin / WWF

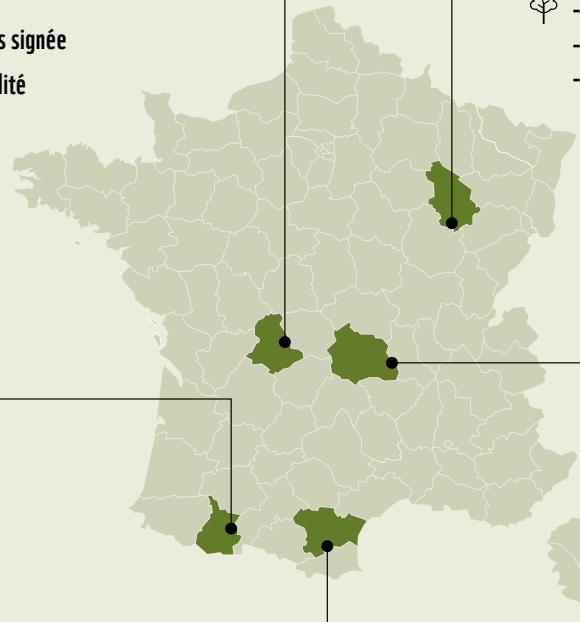


Cigogne
noire

© Wild Wonders of Europe / Dietrich Dambscher / WWF

WALMATH

- 👤 Privé
- 💰 176 k€
- ⭐ ORE de 99 ans signée
- 🌳 Pleine naturalité



TIHOUSE

- 👤 Commune
- 💰 358 k€
- ⭐ ORE de 99 ans signée
- 🌳 - Pleine naturalité
- Arbres-habitats vivants
- Conversion en futaie continue



Lucane
cerf-volant

© Olaf Jermiin / WWF-Sweden

SIGFRA

- 👤 26 communes
- 💰 1 273 k€
- ⭐ ORE de 99 ans signée
- 🌳 - Pleine naturalité
- Arbres-habitats vivants
- Futaie de Gros Bois/Très Gros Bois

BOIS DE LA RICHARDE

- 👤 CERF-VERT
- 💰 34 k€
- ⭐ ORE de 99 ans signée
- 🌳 - Pleine naturalité
- Arbres-habitats vivants
- Futaie de Gros Bois/Très Gros Bois

COUNOZOULS

- 👤 Syndicat forestier de Counozouls
- 💰 1 122 k€
- ⭐ ORE de 99 ans en cours de signature
- 🌳 - Pleine naturalité
- Arbres-habitats vivants
- Futaie de Gros Bois/Très Gros Bois
- Exploitation à faible impact
- Restauration de tourbières



Chouette
de Tengmalm

© Jacques Martin



Milan
noir

© Wild Wonders of Europe / Markus Varesio / WWF

Légende

- 👤 Type de propriétaire
- 💰 Montant investi
- ⭐ Pérennité de la qualité de gestion
- 🌳 Pratiques mises en œuvre (cf. Référentiels)

Ils témoignent de l'appui de Nature Impact

Nature Impact, c'est aussi une histoire d'hommes et de femmes engagés. Pour certains, la préservation des forêts est le combat d'une vie ; pour d'autres, le point de départ d'un élan collectif. Toutes et tous partagent la conviction qu'il est indispensable de mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans la gestion forestière. Ils savent que leurs choix d'aujourd'hui bénéficieront à leurs descendants : des forêts plus résilientes face au climat de demain, des paysages préservés et des espaces de quiétude pour les habitants. Nature Impact leur a permis d'aller plus loin encore dans leurs choix de gestion en faveur de la biodiversité et d'offrir aux générations futures des forêts en bonne santé via la mise en place d'ORE de 99 ans. Ils en parlent avec force et sincérité dans cette [vidéo de témoignages des bénéficiaires retenus en 2023¹⁴](#) (4'42).

“



© Bernard Bousson

Une reconnaissance pour les forestiers

Nature Impact nous permet de nous inscrire dans une démarche de longue durée via une Obligation Réelle Environnementale sur une durée de 99 ans. Pour nous, forestiers, c'est une forme de reconnaissance de notre travail que l'on a engagé depuis une trentaine d'années.

”

Jean-Jacques Boutteaux,

Office National des Forêts Haute-Marne
(gestionnaire des forêts du SIGFRA).

LES PROPRIÉTAIRES DES FORÊTS DES 5 PROJETS LAURÉATS EN 2023



© B. Bousson

Max SENANGE
(fondateur de
CERF VERT)



© B. Bousson

Guy DURANTET
(vice président
du SIGFRA)



© B. Bousson

Biche VERDIER
(Co-gérante du
Syndicat forestier
de Counozouls)



© B. Bousson

Joëlle ABADIE
(maire de la commune
de Tilhouse)



© B. Bousson

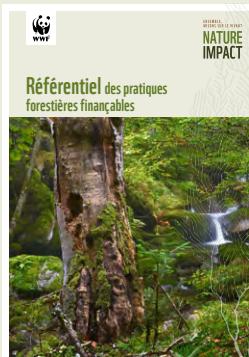
Charlène KULUNKIAN
(gestionnaire du
domaine de Walmath)



Bois de la Richarde
© Bernard Boisson

Des outils innovants et en place

Expertise forestière



Référentiel des pratiques

Le premier appel à projets du Fonds Nature Impact s'est appuyé sur un référentiel de pratiques forestières précisant les modalités techniques, juridiques et financières de 10 actions pouvant être financées. Élaboré en mai 2023, il a fait l'objet d'une large consultation (une vingtaine d'experts et les membres du Comité Technique du Fonds) pour recueillir des avis sur les pratiques soutenues. À partir des retours reçus et de l'expérience tirée du premier appel, une seconde version du [référentiel des pratiques forestières financables](#)⁵ a été produite en mars 2025.

Note "principes économiques"

Les [principes économiques](#)⁶ des projets forestiers financés par Nature Impact ont été précisés en amont du lancement du second appel à projets. Issus de l'expérience tirée du premier appel à projets, des projets pilotes développés par le WWF et des expertises sollicitées (consultation publique, Comité Technique), des principes généraux et des principes opérationnels encadrent aujourd'hui l'évaluation et la négociation des projets candidats.

Système de métriques d'impact

Le [système de métriques](#)⁹ mis en place permet d'évaluer les impacts à l'échelle des projets et du Fonds Nature Impact dans sa globalité. Il sert lors de la sélection, le suivi et l'évaluation des projets, tout en facilitant la valorisation des résultats par des données chiffrées. Le rapport donne une vision synthétique du système, suivie d'une définition détaillée des métriques et des formules associées.

Contractualisation

La fiducie

Le WWF France a constitué une [fiducie-gestion](#)⁸ auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, de façon à faciliter la gestion des montants dédiés au financement des projets lauréats de Nature Impact. Cet outil a été mis en place pour assurer la sécurité financière des projets. Il garantit :

- aux mécènes contributeurs que leurs dons seront bien utilisés pour les besoins des projets, y compris à long terme (jusqu'à 30 ans) ;
- aux propriétaires forestiers de percevoir les financements qui leur sont dus suivant le calendrier établi (sous réserve du respect de leurs engagements) ;
- au WWF France de gérer avec fluidité le budget alloué aux multiples projets à long terme.



Les obligations réelles environnementales (ORE)

L'ORE est un outil nouveau créé par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et codifié à l'article L. 132-3 du code de l'environnement. Prenant la forme d'un contrat établi en la forme authentique, généralement devant un notaire, entre un propriétaire et un cocontractant agissant pour la protection de l'environnement, l'ORE prévoit que les engagements souscrits à l'acte sont transmis avec le bien immobilier à chacun de ses propriétaires successifs. Pour les projets forestiers à long terme de Nature Impact, cela offre une garantie de pérennité des engagements. Aussi, il a été particulièrement investigué comment l'ORE pourrait être utilisée dans le cadre du Fonds

Nature Impact. Un modèle d'ORE a été bâti avec l'appui de juristes et nourri de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des premières signatures. Une [note⁷](#) explicative sur les ORE et la possibilité d'usage dans le cadre de Nature Impact est disponible. Quatre premières ORE ont été conclues dans le cadre de Nature Impact pour une durée de 99 ans, le maximum autorisé en droit français.



Signature de l'ORE du projet du SIGFRA par les élus des 26 communes propriétaires de forêts du SIGFRA, les cocontractants (Parc national de forêts, Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, WWF France), et en présence de l'Office National des Forêts.

Communication

Guide de communication

Un [guide de communication³](#) accompagne les contributeurs dans leurs revendications Biodiversité et Climat de Nature Impact).



Mini-site internet Nature Impact

Développement d'une plateforme dédiée à [Nature Impact¹⁵](#), offrant des informations détaillées sur le fonds, les projets soutenus avec une carte interactive et les modalités de contribution.

Conformité

Audit du Fonds

Le WWF France a choisi de faire auditer régulièrement et par une tierce partie indépendante le Fonds Nature Impact. Cela pour :

- attester la conformité aux engagements ;
- assurer les contributeurs du bon usage des financements ;
- optimiser l'efficience du fonctionnement via l'amélioration continue des processus.

Entre décembre 2023 et janvier 2025, un guide d'audit a été conçu avec l'appui du groupe Ecocert et Transitions DD. Ce guide décrit le processus et les outils d'audit qui seront utilisés pour les années à venir, il sera publié sur le site Nature Impact prochainement. Un premier audit a été réalisé en janvier 2025. Le rapport associé met en avant une conformité globale à la Charte et propose des points de vigilance.

Suivi et évaluation des projets

Pour garantir la qualité des projets et l'atteinte des impacts sur le long terme, le WWF France s'engage à les suivre et les évaluer selon un [processus¹⁰](#) qui permet de i) suivre la mise en œuvre des actions inscrites dans les projets ; ii) contrôler la conformité de cette mise en œuvre avec les contrats ; iii) valider l'estimation des impacts puis vérifier leur effectivité au fil du temps ; iv) synthétiser les résultats de chaque projet et du Fonds dans son ensemble de façon à rendre des comptes, notamment aux financeurs.



Communiquer pour engager plus

Les événements professionnels

Nature Impact a été présent lors de trois événements majeurs :



Produrable 2024

Présentation de Nature Impact lors de ce salon professionnel consacré au développement durable, favorisant les échanges avec les acteurs économiques.



World Impact Summit 2025

Table ronde Nature Impact au sein de ce sommet mondial sur l'impact positif, renforçant son positionnement en tant que dispositif majeur de la transition écologique.



ChangeNOW 2024 et 2025

Table ronde Nature Impact lors de cet événement international dédié aux solutions pour la planète clarifiant certains points et présentant en détail les modalités de mise en œuvre des onze pratiques forestières financiables.

Réalisations et Médias

Communiqués de presse

Quatre communiqués de presse ont été diffusés à des moments clés durant la période ([lancement du Fonds](#), [appels à projets 2023 et 2025](#), [signature de la première ORE Nature Impact](#)).

Vidéos

Deux courtes vidéos ont été produites :
• au lancement du Fonds en 2023 pour expliquer la [logique des PSE forestiers](#)¹² (3'39") ;
• à l'issue de la sélection des projets 2023 pour présenter les [bénéficiaires des projets lauréats](#)¹⁴ (4'40").

Campagnes de communication

Deux campagnes de grande ampleur ont également été engagées dans les médias pour augmenter la mobilisation des contributeurs en 2024 et 2025.



Visuels de la campagne 2024 (gauche) et 2025 (droite).

L'ensemble de ces communications a généré des retombées médiatiques dans la presse écrite comme la publication d'articles approfondis sur Nature Impact et les bénéfices des PSE dans la presse écrite ([Le Figaro](#), [Les Echos](#), [20 Minutes](#), [Maddyness](#), [CarneNews](#), [AEE](#), etc.) ou à la télévision ([France 3 Champagne-Ardennes](#)).

Un plaidoyer au plus haut niveau

Le 14 mars 2025, le WWF France a invité Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche (en fonction jusqu'en septembre 2025), à découvrir les actions prévues dans le cadre du projet du SIGFRA financé par le Fonds Nature Impact. En présence de journalistes de la presse nationale et régionale, Alexandra Palt (Présidente du WWF France) a pu présenter la vision du WWF et échanger avec tous les acteurs du projet sur le terrain, ainsi que lors d'une table-ronde rassemblant des représentants de la filière forêt-bois et de contributeurs soutenant Nature Impact (Groupe Bel, Tikamoon). Engagés depuis plus de 30 ans dans une gestion durable des forêts, les partenaires de ce projet ont pu démontrer que la mise en place de pratiques hautement favorables à la biodiversité est possible, rentable et prometteuse pour une meilleure adaptation au changement climatique.

A l'issue de cette visite, Agnès Pannier-Runacher a salué le Fonds Nature Impact en ces termes : "il confirme ce en quoi je crois : les solutions existent, elles conjuguent déjà économie et écologie, à nous de les développer le plus largement possible". La Ministre y a également annoncé la publication d'un rapport du Gouvernement au Parlement, prévu par la loi Climat et résilience de 2021, sur le déploiement de dispositifs de PSE en forêt.

Le fonds a fait l'objet de présentations dédiées et de rencontres régulières avec les partenaires clés de la filière et a par ailleurs été cité comme [démonstrateur⁴](#) lors de la COP 15 Biodiversité à Cali (Colombie) et durant plusieurs auditions du WWF par des parlementaires et membres de l'inspection générale de plusieurs ministères.



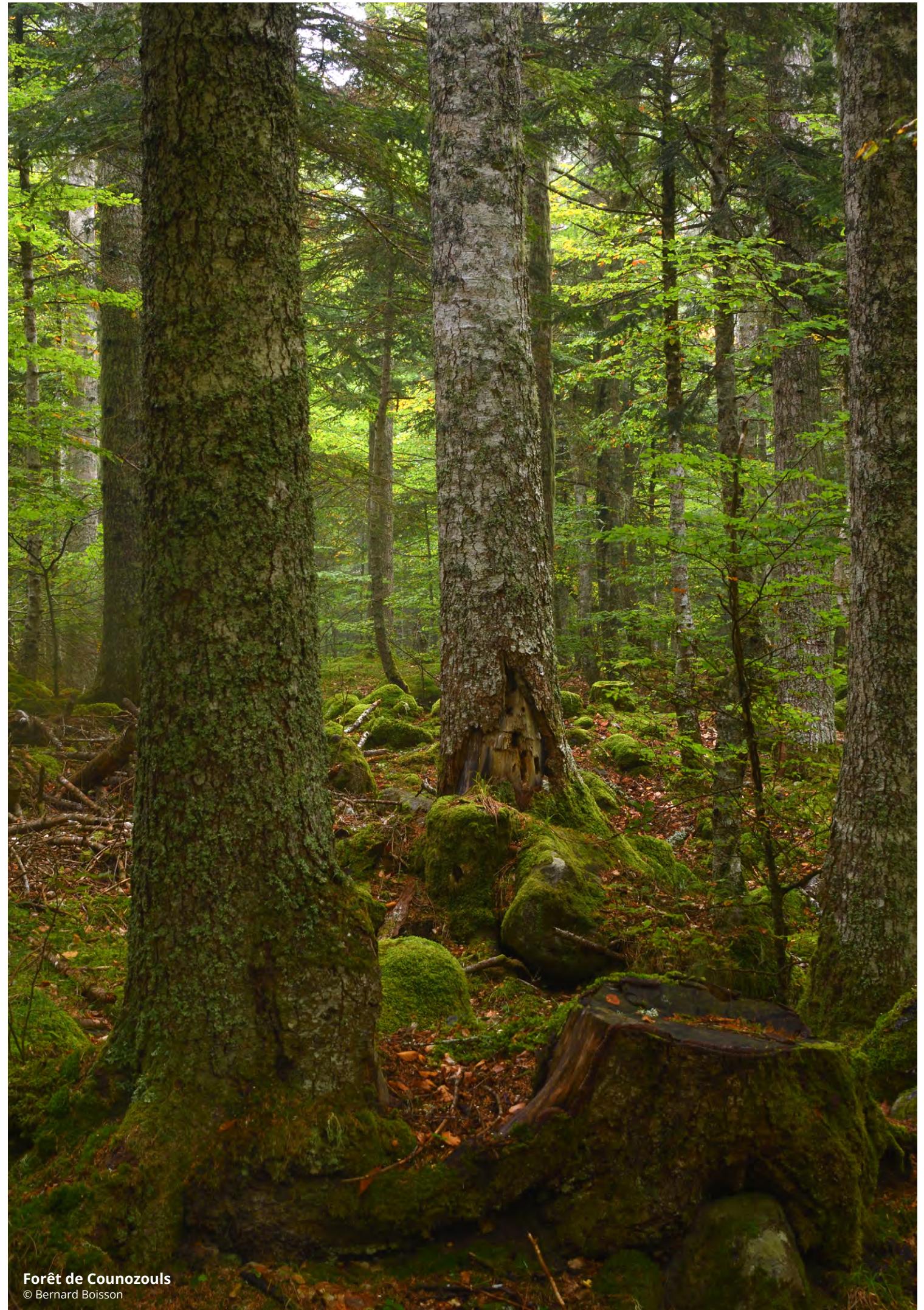
*Dialogue en forêt le 14 mars 2025, avec les acteurs du projet.
De gauche à droite :*

Alexandra Palt, Présidente du WWF France,

Philippe Puydarrieux, Directeur du Parc national de forêts,

Agnès-Pannier Runacher, Ministre de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche (en fonction jusqu'en septembre 2025),

Régine Pam, Préfète de la Haute-Marne,
Jean-François Thivilliers, Directeur de l'agence ONF Haute-Marne.



Forêt de Counozouls
© Bernard Boisson

Efficience financière

Ressources

Depuis le lancement du Fonds Nature Impact en 2023 et jusqu'en juin 2025, un montant total de 6 M€ de contributions a été sécurisé. Ils proviennent à :

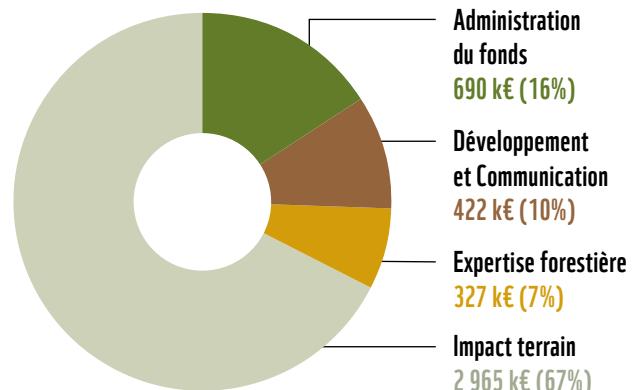
- 89 % de mécènes entreprises ;
- 10 % de dons d'individus et de legs (générosité du public) ;
- 1 % de subventions publiques ([OFB - Life Biodiv' France](#))¹⁷.

Les engagements de mécènes obtenus pour les années à venir, portent à 7,7 M€ le montant total de ressources sécurisées à horizon fin 2026.

Dépenses

Dans cette phase de démarrage nécessitant beaucoup d'investissement (ingénierie du Fonds), un montant de 1,4 M€ a été alloué au fonctionnement du Fonds depuis son lancement jusqu'en juin 2025.

Sur les 6 M€ sécurisés jusqu'en 2025, un montant total de 4,4 M€ a été engagé depuis le lancement du Fonds Nature Impact en 2023 et jusqu'en juin 2025. Le financement des projets représente 67 % du montant total engagé, pour 33 % dédié au fonctionnement du Fonds. Le reliquat est reversé au budget des années à venir, et contribue notamment à lancer un second appel à projet en 2025.



↑ **Figure 1.** Synthèse de l'usage des ressources du Fonds Nature Impact entre 2023 et juin 2025, par catégories de dépenses.

⌚ **Tableau 3.** Répartition du montant alloué aux 5 projets lauréats en 2023, par catégorie d'actions.

Catégories d'action des projets	Montants par catégories	Part du budget alloué aux projets
Mise en œuvre des pratiques	2 440 k€	82 %
Connaissances et sensibilisation (études naturalistes, éducation à la nature)	336 k€	11 %
Ingénierie (montage des projets et gouvernance)	118 k€	4 %
Durabilité (frais de notaire, certification, révision des documents de gestion)	71 k€	3 %
Total	2 965 k€	100 %

Conclusion

Deux années pour un lancement couronné de succès

En deux ans seulement, le Fonds Nature Impact a démontré qu'un mécanisme crédible et exigeant de financement s'appuyant sur une logique de paiement de pratiques bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général dans les forêts de l'Hexagone était possible. Le succès du premier appel à projets, la mise en œuvre effective des actions sur le terrain et l'engagement des parties prenantes témoignent de la pertinence du modèle. Ces résultats n'auraient pu être atteints sans un investissement initial fort dédié à la création d'outils de gestion, juridiques, de communication et à la définition de processus clairs de fonctionnement du fonds. Ses fruits constituent désormais une base solide pour amplifier l'impact.

Trois enseignements majeurs émergent :

- **La maturité croissante des propriétaires et gestionnaires forestiers face aux enjeux de biodiversité** et leurs besoins en termes de transition écologique laisse percevoir un potentiel considérable d'actions de grande qualité ;
- **L'accompagnement original mis en place par le fonds** (financier, technique et juridique) reste nécessaire et un facteur déterminant pour déclencher des projets à l'échelle et les inscrire dans le temps long ;
- **L'adhésion des contributeurs confirme l'intérêt et la légitimité de l'approche.** Toutefois, leur mobilisation sous la forme choisie du mécénat laisse percevoir un plafond de ressources financières possible de l'ordre de 1,5 à 2 M€ par an. Des financements de nature publique (institutionnalisation des PSE au niveau national ou européen) et un élargissement de la base des contributeurs actuels (entreprises, philanthropie) sont nécessaires pour atteindre l'objectif visé à 10 ans (40 M€, 15 000 ha ou 400 000 années-ha de conservation de la biodiversité, une séquestration additionnelle de 400 000 tCO₂e). Le plus grand projet jamais développé par le WWF France.



Demain, franchir une nouvelle étape

Le Fonds Nature Impact devra consolider son modèle économique : pérenniser les financements via la fidélisation des mécènes et l'exploration de nouvelles sources de financements publics, et poursuivre son administration rigoureuse respectant ses engagements d'efficience financière.

Les deux années à venir s'annoncent structurantes :

- avec la sélection à venir des lauréats du deuxième appel à projets, de nouvelles actions concrètes très ambitieuses verront le jour ;
- le retour d'expérience avec les premiers bénéficiaires permettra d'affiner les modalités d'accompagnement, en particulier au sujet des ORE ;
- La révision de la charte fondatrice, l'évaluation formelle du fonds après 3 ans d'existence qui sera engagée durant l'été 2026 et la poursuite d'une réflexion sur le modèle économique permettront de consolider et institutionnaliser le fonds ;
- Enfin, des événements comme Produrable et les visites immersives au sein des projets renforceront encore le lien entre les mécènes et les bénéficiaires porteurs de projets.

“ Un immense merci à toutes celles et ceux qui soutiennent le Fonds Nature Impact (mécènes, partenaires techniques, bénéficiaires, membres des comités). Ensemble, nous faisons la démonstration qu'une gestion durable des forêts et alignée avec les enjeux du vivant est non seulement possible, mais désirée aux quatre coins de la France. **”**

Alexandra Palt
Présidente du WWF France



RÉFÉRENCES

À lire

- ¹ Vallauri D., Ollivier L., Laurans Y. 2021. [Payer les forestiers pour services rendus ? Principes pour des projets contribuant au stockage du carbone et à la conservation de la biodiversité](#). Paris, WWF France, 44 pages.
- ² WWF France. 2023. [Charte fondateur de l'Initiative Nature Impact](#). Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 12 pages.
- ³ Béal M., Burtin L., 2024. [Guide de communication Nature Impact](#). Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 12 pages.
- ⁴ Caroline S.L., 2024. [Le WWF prend part au débat sur les crédits et certificats biodiversité et propose l'approche Nature Impact](#). WWF France, Paris, 8 pages.
- ⁵ Darteyron L.-E., Bailly S., Gentit A., Vallauri D. 2025. [Référentiel des pratiques forestières financables](#). Version 2.0. Fonds Nature Impact, WWF, Marseille, 53 pages.
- ⁶ Darteyron L.-E., Vallauri D., 2025. [Principes économiques des projets forestiers financés par Nature Impact](#). WWF France, Marseille, 8 pages.
- ⁷ Gentit A., Querleux K., Darteyron L.-E., 2025. [Les Obligations Réelles Environnementales, Présentation et conseils pour un usage dans le cadre du Fonds Nature Impact](#). Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 11 pages.
- ⁸ Querleux K., Gentit A., 2025. [La fiducie : un outil financier au service des projets à long terme](#). Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 7 pages.
- ⁹ Vallauri D., Darteyron L.-E., Gentit A. 2025. [Métriques d'impacts](#). Fonds Nature Impact, WWF France, Marseille, 30 pages.
- ¹⁰ Vallauri D., Bailly S., Darteyron L.-E., Gentit A. 2025. [Suivi des projets, contrôle des réalisations et vérification des impacts](#). Guide, version 1.0. Fonds Nature Impact, WWF France, Paris, 47 pages.

À visionner

- ¹¹ WWF France, 2022. [Biodiversité à tous les étages](#). 2'47".
<https://www.youtube.com/watch?v=oDRoW7A30Qk>
- ¹² WWF France, 2023. [Nature Impact : une nouvelle manière de financer la protection de nos forêts](#). 3'39".
https://www.youtube.com/watch?v=pF_6Ow5acA0
- ¹³ WWF France, 2024. [Soirée d'anniversaire des un an de Nature Impact](#). 4'58".
<https://www.youtube.com/watch?v=qNR0afh2YLc>
- ¹⁴ WWF France, 2025. [Présentation des projets lauréats 2023](#). 4'42".
<https://www.youtube.com/watch?v=oem52Su4iNw>

À consulter

- ¹⁵ WWF France, 2024. [Nature Impact](#).
<https://www.wwf.fr/nature-impact>
- ¹⁶ WWF France, 2025. [Carte des projets lauréats à Nature Impact](#).
<https://www.wwf.fr/nature-impact#carte>
- ¹⁷ OFB. [Le projet LIFE BIODIV'France](#).
<https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-biodivfrance>
- ¹⁸ FSC France. [Boîte à outils Biodiversité HVC et Fiches espèces](#).
<https://fr.fsc.org/fr-fr/hautes-valeurs-de-conservation/boite-a-outils-hvc>

UN IMMENSE MERCI
À CELLES ET CEUX CONTRIBUANT
DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR
FAIRE DU FONDS NATURE IMPACT
UNE SOLUTION INNOVANTE,
CRÉDIBLE, ATTRACTIVE ET UTILE
POUR SAUVEGARDER LES FORêTS,
LEUR BIODIVERSITé ET LE CLIMAT.

ENSEMBLE,
MISONS SUR LE VIVANT.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature
(Formerly World Wildlife Fund)
® "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.